



Le 30 juin 2016

Madame, Monsieur,

Je vous écris en ma qualité de nouveau ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse. Je suis très heureux et fier de m'être vu confier la responsabilité de servir les enfants, les jeunes et les familles de l'Ontario.

Dans mes fonctions de ministre et de député, j'ai dialogué avec des parents, des défenseurs des droits des patients et des spécialistes, et je comprends bien que les familles qui comptent un enfant autiste font face à des défis uniques et souvent éprouvants. C'est pourquoi nous allons de l'avant avec le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme. Celui-ci offrira un traitement individualisé dont l'intensité et la souplesse seront adaptées aux besoins particuliers de chaque enfant, quel que soit son âge.

Nous avons recueilli les préoccupations formulées par la communauté de l'autisme indiquant que le gouvernement doit en faire plus pour les enfants. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan pour mieux épauler les enfants autistes, tout en accroissant le soutien aux familles les plus touchées par la transition vers le nouveau programme.

1. Nous réduisons de moitié le délai avant la mise en place du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme. Il sera désormais mis en œuvre à partir de juin 2017.
2. Nous accordons un financement direct supplémentaire aux familles dont les enfants de cinq ans ou plus sont retirés de l'actuelle liste d'attente des services d'ICI, et qui ont reçu initialement 8 000 dollars pour acheter des soutiens. Des paiements successifs seront versés sous forme de tranches de 10 000 dollars pour acheter des services qui tiendront compte des besoins de chaque enfant. Ce montant permettra de payer même la thérapie la plus intensive pendant environ dix semaines. Par ailleurs, les familles peuvent aussi choisir que leur enfant reçoive des services d'ACA immédiats et continus. Les familles pourront continuer à recevoir un financement direct continu ou des services d'ACA jusqu'à ce que leur enfant puisse faire une transition harmonieuse vers le nouveau programme.
3. Nous fournirons aux familles un meilleur accès à des soutiens individualisés et à des renseignements. Nous avons créé un numéro sans frais, le 1 888 284-8340, pour aider les familles à demander des renseignements et à trouver rapidement le bureau régional le plus proche.

4. Nous améliorons l'accès aux évaluations et services diagnostiques afin d'aider les familles à recevoir un diagnostic précoce d'autisme pour leur enfant afin qu'il reçoive rapidement le traitement dont il a besoin.
5. Nous travaillons également avec le ministère de l'Éducation pour améliorer les soutiens, dont le programme Connexions, offerts aux enfants pendant leur transition vers l'école à temps plein et tout au long de leur scolarité.

Mon ministère a mis sur pied un nouveau comité consultatif composé de parents, de parties prenantes et de spécialistes, qui sera chargé de formuler des conseils sur la structure et la mise en œuvre du programme. Nous coopérerons étroitement avec les familles et les fournisseurs de soins tout au long de ce processus, afin de mettre en œuvre un programme qui s'adapte aux besoins variés des enfants et qui soit utile aux familles.

Ces améliorations permettront de soutenir les enfants et les jeunes autistes et leurs familles. Je suis convaincu que ces changements vous simplifieront la vie au moment du lancement du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la transition vers le nouveau programme, veuillez vous rendre sur le site ontario.ca/autisme ou composer le 1 888 284-8340.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Coteau', with a horizontal line extending to the right.

Michael Coteau